

COMPTE RENDU

Ordre du jour proposé par Denis Gelin

- Modalités de reprise des activités du club
- Réflexions sur l'avenir du club.
- Forum des associations du 5 septembre
- Organisation prévisionnelle du 4ème Salon de l'Image Numérique
- Montant de la cotisation pour 2021
- Questions diverses

Étaient présents : Denis Gelin, Jean-Louis Bordenave, Michel Berthelot, Joël Eychenne, Thierry Delaporte, Jacques Adjibel, Chantal Ledain, Jacques Gourdon, Monique Weber, Alain Miolletti, Jean-Pierre Giband, Michel Halbot, Claude Bardin, Guy Prin et Jean-Louis Terrienne.

Absents excusés : Jean-Michel Hentgen, Jacqueline Poissonnet, Sylvie Zelman, Jean-Michel Belot, Dominique De Guillebon, Philippe Cadilhac, Hubert Michaut, Jacques Coquet, Florent Baudère et François Vergne.

En préambule, Denis fait part de sa satisfaction de revoir les animateurs après 6 mois de fermeture du club. Il rappelle également le rôle primordial que ceux-ci jouent dans l'animation du club et les en remercie vivement.

Modalités de reprise des activités du club

Pendant le confinement.

Le club a assuré un maximum de communications avec ses membres : 17 messages diffusés par Jacqueline ; la création d'un forum auquel se sont inscrits 54 membres, principalement des photographes ; des ateliers et des formations qui ont continué à fonctionner par échanges de messages dont GIMP, le diaporama et l'image créative ; des assistances par prise en main à distance réalisées une vingtaine de fois par Jacques et Jacqueline ; le groupe Echanges et Découvertes qui a utilisé de la vidéo conférence une fois par semaine. Denis remercie vivement tous ceux qui se sont impliqués dans cette communication pendant le confinement.

Reprise de l'activité à partir du 8 septembre.

Nous allons donc pouvoir reprendre nos activités mais en respectant les consignes communales qui consistent principalement en : le port systématique du masque, le lavage des mains, la distanciation de 2m, la désinfection du matériel utilisé et un sens de circulation dans les locaux.

En fonction de ces impératifs, le Conseil d'Administration du CIM a décidé : de limiter à 5 le nombre de personnes présentes dans une salle au même moment (et ce, dans nos 3 salles), de procéder au nettoyage/désinfection régulier du matériel, de fournir du gel hydro alcoolique ainsi que des lingettes désinfectantes mais aussi de prendre systématiquement la température de chaque entrant.

Un protocole sanitaire a donc été rédigé en conséquence. Il sera envoyé prochainement à tous les membres et affiché dans nos locaux. Il stipule, outre le port du masque et le respect des gestes barrières de base, la prise de température à chaque arrivée dans les locaux, le cloisonnement des 3 salles, la mise à disposition de gel pour utilisation à l'entrée et à la sortie, la présence dans chaque salle de 4 personnes maximum autour de l'animateur et la nécessité de nettoyer le matériel après utilisation (les claviers seront revêtus d'un film protecteur). Il sera aussi demandé d'aviser sans délai le Conseil d'Administration en cas de test positif d'un de nos membres et de tenir une feuille de présence pour chaque réunion afin de pouvoir recenser rapidement au club les fréquentations de la personne infectée dans les 7 jours précédents. Enfin, le club recommande l'utilisation de l'application stopcovid sur les smartphones des membres.

En conséquence :

La reprise des formations et ateliers dans nos locaux ne pourra se réaliser qu'avec des groupes de 5 personnes maximum dont un animateur. Les animateurs pourront remplacer ces activités sur place par des visio conférences dans des conditions à mettre au point avec les participants les ayant acceptées. Les ateliers et les réunions thématiques, souvent composés d'une vingtaine de personnes, seront

suspendus sauf, là aussi, à pouvoir les prévoir par visio conférence.

Les permanences du mardi après-midi se tiendront, elles aussi, dans des conditions particulières : Dans chacune des 3 salles, vous aurez à votre disposition un ou deux animateur/assistant ce qui signifie qu'un maximum de 3 demandeurs d'assistance pourront être présent au même moment. Nous avons donc divisé l'après-midi en deux tranches : de 14 à 16h et de 16 à 18h pour accroître le nombre de places et les demandeurs d'assistance devront prendre rendez-vous pour l'une ou l'autre de ces deux tranches. Michel recevra les demandes de RdV uniquement par mail jusqu'à 17h le lundi soir, veille de la permanence, message qui devra préciser le créneau horaire souhaité et le motif de la visite ou du problème informatique hard ou soft. Michel confirmera le lundi soir l'accord et l'horaire ... si une place est disponible. A chaque arrivée au club, Michel rappellera les consignes du protocole sanitaire et s'assurera, par une prise de température frontale, que la présence de l'intéressé(e) dans nos locaux est possible. Une feuille de présence sera émarginée par les visiteurs.

Visio conférence

Pour ce faire, le Conseil d'Administration a choisi l'application ZOOM que les utilisateurs/testeurs, au cours de l'été, ont apprécié pour sa simplicité. Reste que son utilisation, pour l'animateur lui-même, est un peu moins évidente lorsqu'il s'agit de piloter la participation des présents en ligne et de diffuser des documents, des vidéos ou autres.

Une formation sera proposée par Thierry et Raymond aux animateurs intéressés, en plus des nombreux tutos disponibles sur internet.

Il faut ajouter que l'utilisation de ZOOM est gratuite pour des séances de 40 minutes. Le Club souscrita un abonnement pour que les animateurs intéressés puissent animer des séances sans limitation de temps. Un planning devra donc être établi car un seul abonnement sera souscrit par le CIM.

Une réunion thématique sur le sujet pourra également être envisagée.

Réflexions sur l'avenir du club.

Denis estime que, pour piloter une organisation, il faut des objectifs. Il avait envisagé, en avril 2020, de réunir les Administrateurs une journée pour fixer les objectifs du club pour les prochaines années en définissant un projet commun sur des bases partagées pour un club attractif, performant et convivial. Cette réunion n'ayant pu avoir lieu à cause du confinement, elle est reportée au 21 octobre.

Forum des associations 2020

Il se tiendra le 5 septembre, comme tous les ans, au Tennis Club (à côté de la piscine).

Les mêmes consignes communales seront applicables en matière de masques et sens de circulation. Des limitations de présence maximum seront imposées globalement et au niveau de chaque stand.

Le CIM tiendra son stand habituel et la visite de nos membres sera appréciée.

Organisation prévisionnelle du 4ème Salon de l'Image Numérique.

Il se tiendra du 16 au 18 avril, le 16 étant réservé aux scolaires. La salle Michel Ange sera à notre disposition dès le 14 avril pour l'installation. Notre première réunion d'organisation se tiendra début 2021.

Montant de la cotisation pour 2021.

Compte tenu du fait que les membres du CIM ayant cotisé en 2020 n'ont pu participer aux activités que pendant une période relativement réduite, le Conseil d'Administration a décidé de fixer, en compensation, leur cotisation 2021 à 50% du montant habituel.

Questions diverses

Les animateurs présents ont accepté que ce soit le Conseil d'Administration qui fixe les objectifs d'évolution du Club pour les années à venir mais ils souhaitent pouvoir, individuellement, faire des propositions dans cette perspective. Denis a volontiers accepté de recevoir toute idée à ce sujet.